



La CCI Nice Côte d'Azur dresse un état des lieux de la filière « économie verte » dans les Alpes-Maritimes : un fort potentiel de développement pour une filière d'avenir

Sur les 100 milliards d'euros dédiés au plan France Relance, 30 milliards sont consacrés à la transition écologique. Son objectif : en faire le principal levier de la reprise et de la transformation de notre économie. C'est un enjeu qui préexistait à la crise sanitaire, mais que cette dernière a considérablement précipité. La CCI Nice Côte d'Azur participe depuis plusieurs années à faire évoluer le modèle économique de la Côte d'Azur vers une « économie verte et durable » afin de produire une énergie plus sûre, plus compétitive, tout en réduisant l'impact environnemental. L'Observatoire Économique SIRIUS de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur se positionne comme vigie et publie un état des lieux de l'économie verte des Alpes-Maritimes. Il y expose notamment les activités qui composent cette filière, ses chiffres clés, les emplois qu'elle génère et ses besoins pour déployer tout son potentiel. Première étape avant une étude prospective en 2022.

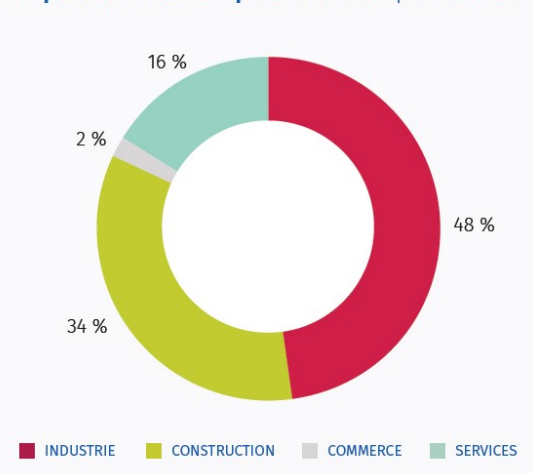
QUE DESIGNNE L'ÉCONOMIE VERTE ?

Selon l'ADEME, « une éco-entreprise est une entreprise qui commercialise une solution (produits, services...) visant explicitement à prévenir, réduire ou mesurer les atteintes des activités humaines sur l'environnement. Cette définition concerne des entreprises exerçant dans les secteurs de l'industrie, du commerce, des services et de l'artisanat, de manière transversale avec une palette très large de métiers. »

UNE FILIÈRE BIEN INTÉGRÉE

L'Observatoire Économique SIRIUS de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur a réalisé un panorama, fin 2020, de cette économie verte dans les Alpes-Maritimes en tenant compte de ce spectre plus large. Cette filière verte a généré, en 2019, plus de **1,6 milliard d'euros d'éco-chiffre affaires*** sur le territoire. **956 éco-entreprises actives**, recensées sur le département (dont plus de la moitié œuvrent dans le domaine de l'énergie), emploient près de **8.300 salariés**, dont 7.400 exercent des métiers « 100% verts ».

Répartition des emplois salariés par secteur



Contact presse :

Magali Angeli, T. 04 93 13 74 06, Magali.angeli@cote-aur.cci.fr

Catherine Jacques, T.04 93 13 73 96, catherine.jacques@cote-azur.cci.fr

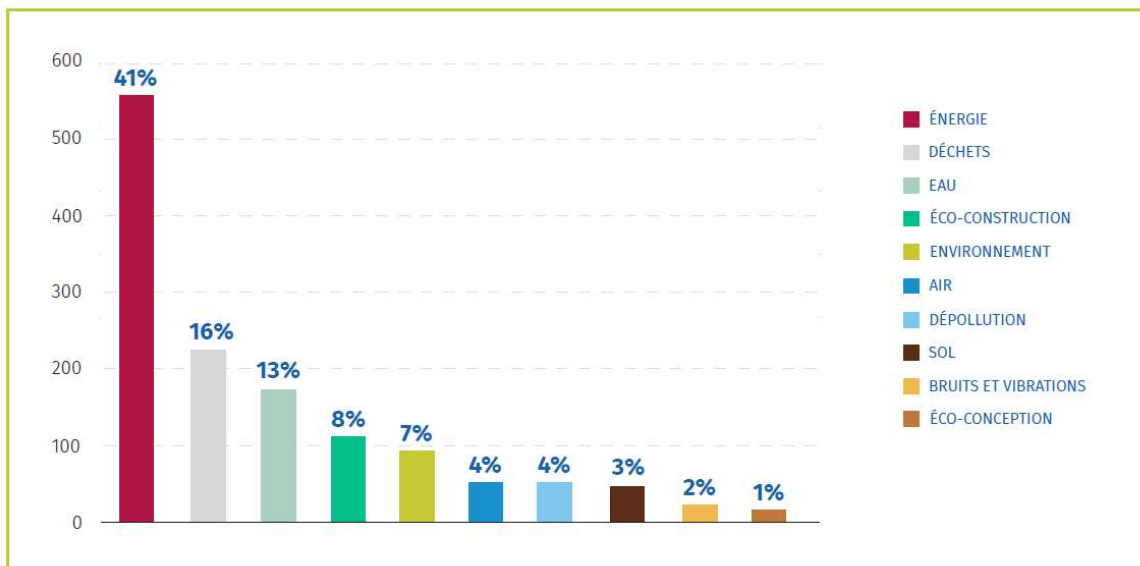


CARACTERISTIQUE DE LA FILIERE

Segmentation de la filière

Les domaines de l'énergie, des déchets et de l'eau rassemblent 75% du chiffre d'affaires de la filière verte en 2019.

Répartition des éco-entreprises par domaine d'activité



Une filière peuplée de petites entreprises

7 établissements sur 10 sont de très petite taille (5 salariés ou moins), avec une variabilité importante selon l'éco-activité pratiquée : elles sont par exemple 57% dans le domaine de l'eau. Bien que minoritaires, les 29 établissements de plus de 50 salariés (3% des entreprises) regroupent 43% des emplois de la filière verte.

Les éco-activités sont dynamiques malgré la crise, et leur rayonnement est équilibré.

4 entreprises sur 10 travaillent exclusivement dans les Alpes-Maritimes : signe d'un ancrage solide et d'une résistance accrue aux aléas de l'économie internationale.

La majorité des entreprises (59%) estime rayonner au-delà du département. Cela témoigne de la capacité des éco-entreprises à capter des marchés sur de grands périmètres d'une part, et de la bonne implantation de grands groupes sur le département d'autre part.

Même si le contexte économique particulièrement difficile en 2020 a fait chuter brutalement l'activité des entreprises maralpines, les éco-activités semblent avoir bien résisté au choc : 9 entreprises sur 10 de la filière verte ont vu leur éco-activité grandir ou se maintenir. D'ailleurs, 41% des éco-entreprises interrogées, fin 2020, comptent investir dans les 18 prochains mois pour développer leur éco-activité.

Les besoins des entreprises pour développer leur éco-activité : financement et recrutement

Sans grande surprise, le premier besoin exprimé par les entreprises de l'économie verte concerne du soutien financier. En effet, 2 éco-entreprises sur 3 ont subi des pertes d'activité en 2020.

Enfin, 60% des éco-entreprises des domaines de l'énergie, de l'eau et des déchets peinent à trouver des candidats possédant les compétences adéquates.

Contact presse :

Magali Angeli, T. 04 93 13 74 06, Magali.angeli@cote-aur.cci.fr

Catherine Jacques, T.04 93 13 73 96, catherine.jacques@cote-azur.cci.fr

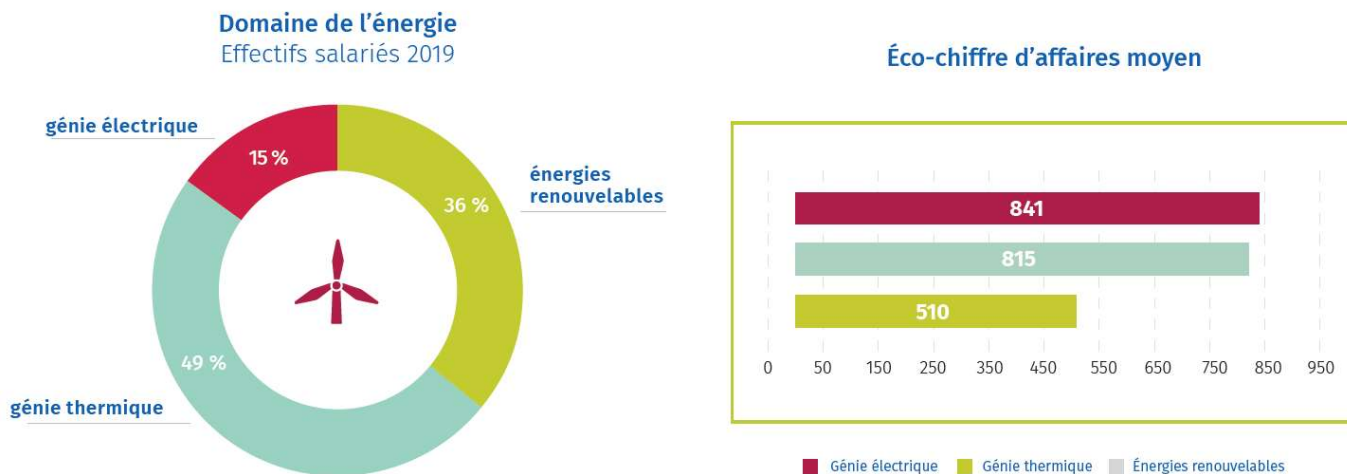


FOCUS SUR LES DOMAINES D'ACTIVITES

Energie : génie électrique, génie thermique, énergies renouvelables

557 entreprises | 3 100 effectifs salariés | 407 millions d'euros d'éco-chiffre d'affaires*

LES ÉCO-ACTIVITÉS DU DOMAINE DE L'ÉNERGIE



Les activités de rénovation énergétique et des services attenants rassemblent près de la moitié des emplois de l'énergie sur le département, soit plus de 1800 salariés. De belles perspectives attendent les acteurs de la filière : le plan « France Relance » va dédier 7 milliards d'euros à la rénovation énergétique pour éradiquer les 7 millions de « passoires thermiques » d'ici 2030. Dans les Alpes-Maritimes, 91% de l'électricité verte est produite par des installations hydrauliques (59%) et les techniques de valorisation de biomasse (32%, i.e. combustion directe, méthanisation...). Alors qu'il dispose du plus haut niveau d'irradiation solaire en France, le département a accumulé un retard conséquent par rapport à ses voisins de la Région Sud et ne produit que 3% de la production photovoltaïque régionale. La pression élevée sur le foncier, les contraintes architecturales fortes et la topographie souvent contraignante sont autant de facteurs qui expliquent ce retard.

Déchets : récupération et acheminement des déchets, valorisation et recyclage.

223 entreprises | 2 600 effectifs salariés | 744 millions d'euros d'éco-chiffre d'affaires*

La valorisation, le traitement énergétique et le recyclage des déchets font partie intégrante de l'économie verte. L'enjeu de la bonne gestion des déchets est extrêmement fort pour les collectivités.

Comparées aux entreprises qui les collectent uniquement, celles du département qui les valorisent ou les recyclent ont une plus grande capacité à générer des revenus (+155%). Elles créent aussi plus d'emplois (+136%) et la productivité du travail est aussi supérieure (+7% de chiffre d'affaires par effectif salarié). Mais les taux de marge, en revanche, sont très faibles.

Alors que 3 entreprises sur 4 ont déploré une perte d'activité due à la crise sanitaire en 2020, 88% ont aussi affirmé que leur éco-activité est stable ou en croissance.

Contact presse :

Magali Angeli, T. 04 93 13 74 06, Magali.angeli@cote-aur.cci.fr

Catherine Jacques, T.04 93 13 73 96, catherine.jacques@cote-azur.cci.fr



Eau : gestion des ressources en eau, distribution et entretien des réseaux privés et publics, recherche de fuites, collecte et traitement des eaux usées, hydrologie, hydrographie, études de nappes

173 entreprises | 2 500 effectifs salariés | 326 millions d'euros d'éco-chiffre d'affaires*

La densité de population élevée sur le littoral - et renforcée par les flux touristiques en été - rend d'autant plus délicate la bonne gestion des réseaux d'eau et du traitement des eaux usées. L'activité des entreprises spécialisées en hydrologie et hydrogéologie est tout autant cruciale face aux enjeux mondiaux et locaux. Le secteur est aussi en phase d'innovation intense : le Pôle de l'Eau Aqua-Valley finance par exemple 74 projets d'innovation pour un budget de 124 millions d'euros.

Environ la moitié du chiffre d'affaires total est généré par les activités d'assainissement des eaux usées, et un tiers par des entreprises travaillant dans le captage et la distribution.

Ecoconstruction : construction de bâtiments durables.

111 entreprises | 1 200 effectifs salariés | 141 millions d'euros d'éco-chiffre d'affaires*

Dans ce domaine figurent principalement des entreprises de construction en bois éco-responsables (charpentes, ossature...).

Sur le périmètre de la Métropole, les éco-constructeurs ont enregistré un important volume d'activité en 2019. L'éco-chiffre d'affaires moyen élevé (1,8 million d'euros) s'explique par la forte présence d'entreprises de plus de 10 salariés et le développement de l'Opération d'Intérêt National Éco-Vallée qui favorise la construction de bâtiments HQE.

Au mois de mars 2020, le coup d'arrêt brutal du secteur de la Construction n'a pas épargné les éco-entreprises : les deux tiers ont déclaré une perte de revenus en 2020. Pour autant, la résilience de leur éco-activité est effective puisque 78% ont affirmé avoir une part d'éco-activité stable ou à la hausse.

Dépollution : détection et réduction de la pollution (atmosphérique ou autre) et désamiantage.

173 entreprises | 2 500 effectifs salariés | 326 millions d'euros d'éco-chiffre d'affaires*

Parmi les activités de dépollution, on trouve principalement des entreprises spécialisées en diagnostic amiante et désamiantage.

Les entreprises de ce domaine ont affirmé avoir une part d'éco-activité stable en 2020, même si elles ont subi la crise sanitaire de manière équivalente aux entreprises de l'écoconstruction.

Il ressort de l'enquête que ce sont les entreprises de dépollution qui souffrent le plus de difficultés de recrutement : plus du tiers déplorent le manque de candidats disposant de compétences adéquates avec le métier, et 31% déclarent ne pas avoir de candidats à leurs offres d'emploi.

Contact presse :

Magali Angeli, T. 04 93 13 74 06, Magali.angeli@cote-aur.cci.fr

Catherine Jacques, T.04 93 13 73 96, catherine.jacques@cote-azur.cci.fr



Eco-conception, bruits et vibrations, traitement de l'air, environnement

L'ensemble de ces domaines représentent :

240 entreprises | 1 759 effectifs salariés | 172 millions d'euros d'éco-chiffre d'affaires*

DOMAINE	NOMBRE D'ENTREPRISES	EFFECTIFS SALARIÉS 2019	ÉCO-CHIFFRES D'AFFAIRES (M€)
ÉCO-CONCEPTION	19	171	18,9
BRUITS ET VIBRATIONS	26	94	12,2
TRAITEMENT DE L'AIR	53	912	83,2
ENVIRONNEMENT	96	463	32,4
SOLS	46	119	25,6

Peu d'entreprises se consacrent entièrement à l'« **écoconception** » de ces produits. Néanmoins, certaines entreprises font figure d'exception à l'instar de Résistex, basée à Saint-André-de-la-Roche.

L'enjeu social des activités de « **bruits et vibrations** » est aussi important : selon l'Auditorium de la Métropole Nice Côte d'Azur, 75% des troubles du sommeil sont imputables au bruit. Les entreprises de ce domaine ont réalisé en moyenne 470 k€ d'éco-chiffre d'affaires en 2019, et environ 150 k€ de chiffre d'affaires par effectif salarié.

Les 53 éco-entreprises identifiées dans le domaine de l'« **air** » ont enregistré plus de 83 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2019. On peut y trouver parfois des entreprises pluridisciplinaires (e.g. Engie) qui emploient de nombreux salariés.

Les entreprises classées dans la catégorie « **environnement** » ont des activités très variées : consultants et bureaux d'étude spécialisés, organismes de certifications environnementales, activités de recherche et développement ou de sensibilisation, etc. 96 entreprises ont réalisé plus de 32 millions d'euros d'éco-chiffre d'affaires, soit environ 338 k€ par établissement.

L'étude des « **sols** » est préalable à de nombreuses opérations d'aménagement. L'enquête a permis de répertorier 46 entreprises, qui ont réalisé en moyenne 557 k€ d'éco-chiffre d'affaires en 2019. La productivité du travail y est relativement élevée (215 k€ de chiffre d'affaires par effectif salariés).

L'étude complète est téléchargeable sur le site de la CCI Nice Côte d'Azur :

<https://www.cote-azur.cci.fr/un-fort-potentiel-de-developpement-pour-la-filiere-economie-verte/>

*Eco-chiffre d'affaires= CA généré par une éco-activité

A propos de l'Observatoire Economique SIRIUS de la CCI Nice Côte d'Azur

Une équipe pluridisciplinaire composée de statisticiens et d'analystes économiques, d'experts du SIG et de Data Scientists qui propose des études sur-mesure pour affiner les réflexions stratégiques des entreprises. Elle travaille avec un panel représentatif d'entreprises du territoire.

Contact presse :

Magali Angeli, T. 04 93 13 74 06, Magali.angeli@cote-aur.cci.fr

Catherine Jacques, T.04 93 13 73 96, catherine.jacques@cote-azur.cci.fr